

HORAIRE DE COLLECTE

Déchets domestiques et matières recyclables							Gros rebuts							Résidus domestiques dangereux						
Mercredi							2 mai, 13 juin, 5 septembre							Octobre à avril : 1 ^{er} vendredi du mois de 8h00 à 12h00 Mai à septembre : 1 ^{er} samedi du mois de 8h00 à 12h00 au garage municipal de Labelle						
Journée de collecte des déchets ET des matières recyclables							Journée de collecte des déchets seulement							Journée de collecte de gros rebuts						

JANVIER							FÉVRIER							MARS							AVRIL						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
						1			1	2	3	4	5			1	2	3	4	5						1	2
2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12	6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9
9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19	13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16
16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23
23	24	25	26	27	28	29	27	28						27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29	30
30	31																										

MAI							JUIN							JUILLET							AOÛT							
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	
										1	2	3	4						1	2			1	2	3	4	5	6
1	2	3	4	5	6	7	5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	
8	9	10	11	12	13	14	12	13	14	15	16	17	18	10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	
15	16	17	18	19	20	21	19	20	21	22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	
22	23	24	25	26	27	28	26	27	28	29	30			24	25	26	27	28	29	30	28	29	30	31				
29	30	31												31														

SEPTEMBRE							OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
					1	2	3						1			1	2	3	4	5					1	2	3
4	5	6	7	8	9	10	2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12	4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17	9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19	11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24	16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30		23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30				25	26	27	28	29	30	31
							30	31																			

○ Collecte des gros rebuts Rive-Ouest-du-Lac-Labelle: 26 septembre au lieu du 5 septembre 2011



Je suis recyclable!



Je ne suis pas recyclable!

PAPIER ET CARTON	<ul style="list-style-type: none"> • Journaux, circulaires, revues; • Papiers et enveloppes; • Sacs de papier; • Boîtes et emballages de carton; • Bottins de téléphone; • Livres sans couverture ni reliure; • Cartons de lait et de crème; • Boîtes de jus sans la paille. 	<ul style="list-style-type: none"> • Papiers et cartons souillés et cirés; • Papiers plastifiés ou métalliques; • Couches, mouchoirs et essuie-tout; • Papiers peints et autocollants; • Papiers carbone, photographies.
PLASTIQUE	<p>Tous les contenants et couvercles de plastique qui portent les symboles :</p> 	<p>Tous les contenants et couvercles qui portent les symboles :</p>  <ul style="list-style-type: none"> • Tous les sacs et pellicules de plastique; • Jouets, briquets, rasoirs jetables, toiles de piscine, tapis, boyaux d'arrosage, tuyaux de PVC et ABS, disques compacts, cartables; • Contenants de styromousse. • Emballages de barres tendres, ou de tablettes de chocolat, sacs de croustilles.
MÉTAL	<ul style="list-style-type: none"> • Boîtes de conserve et couvercles; • Canettes de boissons diverses; • Assiettes et papier d'aluminium; • Cintres et autres petits articles; • Tuyaux, chaudières. 	<ul style="list-style-type: none"> • Batteries d'auto et piles; • Bonbonnes de propane, aérosols, extincteurs; • Peinture; • Outils.
VERRE	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les bouteilles; • Tous les contenants de verre. 	<ul style="list-style-type: none"> • Vitre (fenêtre), verres (à boire); • Tasses, miroirs, ampoules, tubes fluorescents; • Vaisselle, céramique, poterie, pyrex.

CONSIGNES À SUIVRE POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS DOMESTIQUES ET DES MATIÈRES RECYCLABLES

- Déposez les déchets domestiques dans les bacs noirs. Les déchets à l'extérieur des bacs ne seront pas ramassés.
- Déposez les matières recyclables (et seulement celles-ci) dans les bacs verts. Les bacs contenant des matières non recyclables ne seront pas vidés.
- Mettez les bacs au chemin la veille du jour de collecte, car il se peut que la collecte se fasse plus tôt ou plus tard et ce, en raison de l'état des chemins au printemps et en hiver. Placez-les de façon à ce que les poignées fassent face à la route.
- Déneigez et déglacez complètement le dessus et les côtés des bacs, de façon à les rendre facilement accessibles. Les bacs enneigés et difficiles d'accès ne seront pas vidés.

Pour effectuer une plainte dans le cadre de la collecte de vos matières résiduelles, nous vous invitons à communiquer avec la Municipalité de Labelle au 819.681.3371 poste 5001 ou visitez le www.municipalite.labelle.qc.ca.

Afin d'obtenir des informations générales concernant la gestion des déchets domestiques, des matières recyclables, des gros rebuts, des résidus domestiques dangereux et des matériaux secs, veuillez contacter Train de vie durable.

LES GROS REBUTS

Nous vous encourageons à faire votre part pour diminuer la quantité de déchets enfouis. Nous vous invitons donc à déposer en bordure de route, la veille de la collecte des gros rebuts, une quantité raisonnable de gros rebuts et à les placer de façon ordonnée.

LES SEULS TYPES D'OBJETS ACCEPTÉS LORS DE LA COLLECTE DES GROS REBUTS SONT:

- **Vieux meubles de maison et de jardin** : table, chaise, divan, bureau, lit, matelas, sommier
- **Certains appareils électroménagers** : cuisinière, lave-vaisselle, laveuse, sècheuse, chauffe-eau

Dans le tableau ci-dessous, vous trouverez la liste des matières non acceptées et refusées lors de la collecte des gros rebuts ainsi que différentes options alternatives que vous pouvez utiliser pour vous en débarrasser.

MATIÈRES NON ACCEPTÉES	OÙ EN DISPOSER	COÛT
Déchets domestiques : ampoules halogènes et incandescentes (à filament)	Dans les bacs noirs lors de la collecte des déchets domestiques	GRATUIT
Matériaux de construction et démolition : pierre, béton, brique, bain, douche, évier, toilette, céramique, tapis, préclart, branches	Dépôt de matériaux secs	Des frais s'appliquent
Divers : toile de piscine, vélo, balançoire, barbecue sans bonbonne, tondeuse à gazon, pièce de véhicule automobile, pédalo, quai	Dépôt de matériaux secs	Des frais s'appliquent
Appareils électriques et électroniques : ordinateur, télévision, radio, micro-ondes, etc	Dépôt de matériaux secs	GRATUIT
Tous les pneus de véhicules automobiles (sans jantes et moins de 18 pouces)	Garagiste Dépôt de matériaux secs	GRATUIT
Électroménagers contenant des halocarbures : réfrigérateur, congélateur, air climatisé	Recyc-Frigo www.recyc-frigo.com Dépôt de matériaux secs	Recyc-frigo et DMS GRATUIT
Tous les résidus domestiques dangereux (RDD) : téléphone cellulaire, aérosols, batterie d'auto, cartouche d'encre, ampoule fluocompacte, tube fluorescent, contenant vide de peinture en métal, huile à moteur usagée, oxydant, peinture, vernis, solvant, pesticides, engrais, produit nettoyant, thermomètre, pile alcaline et rechargeable et bonbonne de propane.	Dépôt de RDD Garage municipal de Labelle 8565, boul. Curé-Labelle 819-681-3371 poste 5010	GRATUIT
Résidus de jardin : feuilles mortes, herbe coupée, végétaux	Dépôt de matériaux secs ou Utilisez dans le compost ou comme paillis	GRATUIT
Médicaments périmés, aiguilles et seringues	Pharmacie	GRATUIT
Armes à feu, munitions et explosifs	Service de police	GRATUIT

COORDONNÉES ET HORAIRES DES DÉPÔTS DE MATÉRIAUX SECS (DMS)

DÉPÔT DE MATÉRIAUX SECS 1710, rue Principale Est Sainte-Agathe-des-Monts, Qc J8C 1M2 819-321-0798	1 ^{er} avril au 31 octobre • lun. au ven. : 9h00 à 16h45 2 ^e samedi de mai au 3 ^e samedi de septembre • samedi de 9h00 à 15h00 1 ^{er} novembre au 31 mars • lun. au ven. : 9h00 à 15h45 Fermé de 12h00 à 13h00	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les types de matériaux secs • Tous les types de résidus domestiques dangereux (RDD) • Matériel informatique, électronique et électrique • Résidus de jardin (dates à confirmer au printemps et à l'automne) • Matelas et sommier
DÉPÔT DE MATÉRIAUX SECS R.C. Miller 169, route 117 Mont-Tremblant, Qc J8E 1A1 819-425-3797	Toute l'année lundi au vendredi : 8h00 à 17h00 samedi : 8h00 à 12h00	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les types de matériaux secs • Peinture usagée • Matériel informatique, électronique et électrique • Résidus de jardin (dates à confirmer au printemps et à l'automne) • Matelas et sommier
DÉPÔT DE MATÉRIAUX SECS RIDR 688, ch. du Parc Industriel Rivière-Rouge, Qc J0T 1T0 819-275-3205	Toute l'année lundi au vendredi : 8h30 à 17h00 2 ^e samedi de mai au 3 ^e samedi de septembre samedi de 8h30 à 12h00	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les types de matériaux secs • Tous les types de résidus domestiques dangereux (RDD) • Matériel informatique, électronique et électrique • Résidus de jardin (dates à confirmer au printemps et à l'automne) • Matelas et sommier

COORDONNÉES ET HORAIRES DU DÉPÔT DE RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

Garage municipal de Labelle • 8565, boul. Curé-Labelle • 819-681-3371 poste 5010
octobre à avril : premier vendredi du mois de 8h00 à 12h00 • mai à septembre : premier samedi du mois de 8h00 à 12h00

Vous trouverez de nombreuses autres informations concernant la gestion des matières résiduelles auprès des services de Train de vie durable :

Site internet : www.traindeviedurable.com / Boîte vocale interactive : 819-681-3398 ou 819-324-5698

www.ridr.qc.ca